



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091393

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/05/2025 11H18 C:025201 I:31295
V/REF : 1011841
V/Email reçu le Vendredi 23/05/2025 à 11H18

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 01784
IMMEUBLE : GENEVE (Sem) -1784
1215-218, ROUTE DE GENEVE
.
01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: M_230209001-1
LOCALISATION : ALLEE N1215 GENEVE - LOGEMENT DE MME GUILLERMIER AU 1ER ETAGE -
TEL*06 51095318*
MOTIF : INTERVENIR POUR REMISE EN ETAT PORTE CHAMBRE ET CUISINE
Donneur d'ordre : Mme M CONTAMIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/06 A 10H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME GUILLERMIER AU 1ER ETAGE
REFIXATION PAUMELLE PORTE DE CHAMBRE, CAR CELLE-CI ARRACHEE
REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

UNE PAUMELLE MANQUANTE AU NIVEAU DE LA PORTE CUISINE
PREVOIR LE REMPLACEMENT
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/06/25 A 15H42 _ ENVO I (CR/AB)

NOUS NE PARVENONS PAS A TROUVER LA PAUMELLE AUPRES DE NOS FOURNISSEURS
SON REMPLACEMENT NOUS EST IMPOSSIBLE

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT

DT LGESTION Email envoyé le 03/06/25 a 21H37 _ Envo i (CR/AB)

PREVOIR LE REMPLACEMENT PAUMELLE PORTE DE CUISINE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091393

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	1	51,16		51,16
1,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	1	51,16		51,16
TOTAL H.T.					102,32
T.V.A. a 10,00%					10,23
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>112,55</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1011841 du 23/05/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME GUILLERMIER Marie therese

1215 Rue de Genève

01120 DAGNEUX

Référence de la Demande

N°: 826 803 du 23/05/2025

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230209001-1

Téléphone : 06.51.09.53.18

01784-00001-00001-00018 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 15/07/2014

Délai

Date limite exécution : 07/06/2025

Observations

tél 06.51.09.53.18

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00009 REMISE EN ETAT PORTE CHAMBRE ET CUISINE Les portes se sont sur le point de tomber	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
Total H.T.				102,32	
Total TVA				10,24	
Total TTC				112,56	

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 23/05/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1215 Rue de Genève 01120 DAGNEUX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **23/05/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1011841